



Direction Générale des Services
Service des Ressources Humaines



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SAINT-PIERRE



RH N° 2025 - 13

**ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE**

Le maire de la ville de Saint-Pierre ;

VU le Code général de la fonction publique,

VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU la situation des fonctionnaire territoriaux de la collectivité,

VU la délibération n°2024-44 en date du 31 octobre 2024 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité social territorial en date du 27 août 2024,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

NOM	PRENOM	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DIXON	Fred David	Adjoint technique	01/12/2024
NOBOURG	Joby Blaise	Adjoint technique	01/12/2024
SOBRIEL	Eloïse Jeanne	Adjoint technique	01/12/2024

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

NOM	PRENOM	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BOGAT	Cossette	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/12/2024
LETCHOUMY	Jean-Pierre	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/12/2024
LOLOTTE	Lucien Justin	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/12/2024
LOUISON FRANCOIS	Bernard Nicolas	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/12/2024

Avancement au grade de : Agent de maitrise principal

NOM	PRENOM	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
VIRAPIN	Joseph	Agent de maitrise	01/12/2024

Avancement au grade de : Brigadier-chef principal

NOM	PRENOM	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MARTINY	Léo Michel	Brigadier	01/12/2024

Avancement au grade de : Technicien principal 2^{ème} classe

NOM	PRENOM	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MELESAN	Jacques	Technicien	01/12/2024

Avancement au grade de : Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe

NOM	PRENOM	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DIJON	Elise	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	01/12/2024

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et transmis partout où besoin sera.

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Trésorier des Finances Publiques de Trinité, Comptable Assignataire
- Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique

Fait à Saint-Pierre, le 28 janvier 2025

Le Maire,



Christian RAPHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.